

Déclaration de presse - Préfet de la Manche Manifestations des « Gilets jaunes » le samedi 17 novembre 2018

Samedi 17 novembre 2018, partout en France, des manifestations seront organisées à l'initiative de citoyens.

Selon les informations circulant notamment sur les réseaux sociaux, et plus rarement par déclaration en préfecture, ces manifestations prendront la forme de blocage d'axes routiers dans tous les départements.

A ce jour, dans la Manche, une trentaine de points de blocage est répertoriée. Nul ne sait s'ils seront finalement moins nombreux ou plus nombreux samedi prochain.

D'habitude de telles actions sont a minima organisées, c'est-à-dire qu'un responsable est désigné, c'est lui qui prend contact avec les autorités pour veiller à ce que tout se passe bien, notamment pour la protection des personnes. Cette organisation prévoit aussi, en règle générale, des responsables de terrain, en capacité de donner des instructions, par exemple de décider de maintenir ou de lever un barrage, de laisser passer ou non tel particulier.

Enfin, lorsque plusieurs barrages sont mis en place sur un territoire, l'organisateur principal s'assure d'une bonne coordination de tous les points de barrages, pour que le mode d'action soit homogène et dans le respect des lois, aussi pour qu'une nécessaire concertation permette à un point de ne pas bloquer un autre, en clair pour éviter qu'une multitude de blocages ne soit au final « auto-bloquante ».

Or, pour samedi 17 novembre, rien de tel n'est mis en place par les organisateurs. Ils prennent donc une lourde responsabilité en cas d'incidents.

Si le droit de manifester est prévu par la Constitution de la Vème République, l'article 72 de cette même Constitution stipule que « dans les collectivités territoriales de la République, le représentant de l'Etat [...] a la charge des intérêts nationaux, du contrôle administratif et du respect des lois ».

En tant que Préfet de la Manche il est de mon devoir d'alerter les manifestants mais aussi l'ensemble de la population sur les difficultés à venir, les risques encourus, et de veiller autant que possible au bon déroulement des événements.

.../...

1. Les difficultés pouvant survenir sur le terrain

a) Tout d'abord, les manifestants doivent s'assurer que les points de barrages seront filtrants et non bloquants. En effet, les secours et les forces de sécurité (pompiers, policiers, gendarmes, associations de protection civile et de secours à la personne, SAMU, médecins urgentistes, ambulances privées, etc...) doivent pouvoir circuler librement pour assurer leurs missions.

Or, selon certaines annonces sur les réseaux sociaux, des manifestants envisagent d'entraver les routes avec des matériaux. Cela serait dangereux, et engagerait leur responsabilité, en cas de retard des secours, de décès ou de retards de soins à des blessés.

b) Ensuite, il conviendra que les manifestants laissent circuler les particuliers devant obligatoirement rendre visite à une personne isolée, âgée ou malade, les aides-soignants, ainsi que les accompagnants notamment de personnes handicapées, les porteurs de repas à domicile ou dans les EHPAD et maisons de retraite, les femmes enceintes ou avec des jeunes enfants. Je recommande aussi très vivement aux manifestants de laisser circuler les maires des communes qui peuvent, pour telle ou telle raison, avoir à résoudre une situation complexe en extérieur ou auprès d'une famille. Une circulaire sera dès ce soir adressée aux maires de la Manche.

c) En raison des très nombreux points de blocage annoncés, les forces de l'ordre ne pourront pas être pré-positionnées dans tous ces endroits. Elles doivent aussi rester disponibles pour d'autres missions prioritaires : lutte anti-terroriste, lutte contre la délinquance (recherche ou poursuite d'individus dangereux ou ayant commis des crimes et des délits), sécurité routière.

J'appelle donc solennellement l'attention des manifestants sur l'absolue nécessité de ne pas créer d'incidents sur les points de blocage avec des particuliers qui voudraient les forcer.

Il conviendra de rester calme et courtois, sans énervement ni en venir aux mains. Il vaudra mieux laisser passer un automobiliste en colère que de prendre le risque d'une bagarre et d'avoir des blessés sans possibilité d'intervention extérieure des forces de l'ordre.

d) Pour les manifestants du Sud Manche dans le secteur du Mont-Saint-Michel, j'appelle leur attention sur la difficulté qu'il y aurait à bloquer des touristes étrangers, en voiture individuelle ou en bus, et pour lesquels la barrière de la langue ne permettra pas de comprendre ou d'accepter la situation de blocage.

Je recommande vivement de les laisser passer afin de ne pas générer de situation trop complexe à gérer sur un site isolé comme celui du Mont-Saint-Michel.

Si j'ai souhaité aborder l'ensemble des difficultés possibles sur le terrain, c'est parce que je sais que la plupart des manifestants seront des concitoyens de bonne volonté mais sans expérience des manifestations ou des opérations de ce type qui d'habitude ne s'improvisent pas et nécessitent à la fois de la préparation interne et concertée, et des contacts préliminaires avec les autorités. Il convient donc qu'ils réfléchissent aux consignes à donner pour chaque situation décrite.

.../...

2. La mobilisation des pouvoirs publics

Pour la bonne information de tous, je tiens à préciser les contraintes nouvelles et inédites qu'induisent localement les manifestations de samedi pour les pouvoirs publics dans la Manche.

Le centre opérationnel de Défense (COD) de la préfecture sera armé dès les premières heures samedi matin, pour parer à toute gestion éventuelle de crise.

En effet, les manifestants ont un but à rechercher, et que je comprends parfaitement, mais le préfet doit aussi être en situation de faire face à tout événement grave et imprévu dont la gestion serait profondément gênée par les blocages (grave incendie d'immeuble, accident de bus ou de train avec de nombreuses victimes, attaque à main armée ou d'un forcené, etc..).

Tous les personnels d'astreinte seront donc rappelés samedi : policiers, gendarmes, pompiers, secouristes, agents départementaux des routes, cela représente environ 500 personnes qui seront mobilisées ce samedi pour pouvoir faire face à la situation, cela représente aussi un coût non négligeable pour la collectivité, il faut que chacun en ait bien conscience.

C'est d'ailleurs toute la difficulté d'une manifestation avec un message purement national, mais dont l'impact concret et réel sera local.

3. Les impacts économiques possibles et les recommandations

Tout en permettant à ceux qui le souhaitent de manifester, il me revient de donner des recommandations afin de limiter les impacts les plus négatifs pour les manchoises et les manchois et l'économie locale.

a) Certaines annonces sur les réseaux sociaux visent les centres commerciaux des grandes surfaces et les petits commerces des centres villes.

J'appelle l'attention sur les impacts totalement contre-productifs de tels appels pour l'économie locale qui fait vivre des milliers de familles. Dans cette incertitude, je recommande à celles et ceux qui font leurs courses principales le samedi à les anticiper vendredi ou à les reporter à lundi, notamment pour les grandes surfaces. Il faut s'efforcer aussi de protéger au maximum les activités des petits commerces des bourgs et centres villes.

Je recommande donc à nos concitoyens non manifestants de s'organiser, en privilégiant les trajets courts, notamment pour les commerces de proximité.

Je félicite les groupes de manifestants qui ont annoncé ce matin ne pas vouloir entraver les activités commerciales dans certaines villes de la Manche. Ils ont raison. Il ne faut pas ajouter d'autres difficultés financières à celles qui sont dénoncées par ailleurs.

.../...

b) J'appelle les manchoises et les manchois à limiter au maximum leurs déplacements au strict nécessaire samedi. Chacun comprend bien que la situation compliquée sur les routes ne se prêtera pas aux grandes ballades ou aux sorties de loisirs. Le risque reste grand de rester coincé dans sa voiture de longues heures.

Si nous avons, et c'est normal, le regard tourné vers la Manche, il faut aussi comprendre que la même situation va affecter nos voisins du Calvados, de l'Orne, de la Mayenne et de l'Ille-et-Vilaine.

Cela signifie que des dizaines d'autres blocages de la région vont s'ajouter à ceux de la Manche. Il n'y aura pas de stratégie d'évitement possible, notamment par le réseau secondaire. Il faut s'attendre à des difficultés sur l'intégralité du réseau routier, routes départementales, nationales et autoroutes.

c) Quelques groupes sur les réseaux sociaux appellent à bloquer la préfecture, les sous-préfectures, le conseil départemental et d'autres institutions publiques.

Je rappelle que tous ces bâtiments sont fermés le samedi, il n'y a donc rien ni personne à y bloquer, mais bien entendu chacun reste libre de manifester pour le symbole.

*

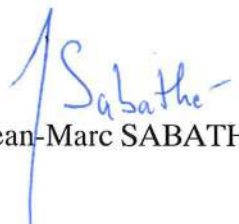
* *

Samedi 17 novembre 2018, le droit de manifester dans la Manche sera scrupuleusement respecté, même si le mode choisi est inédit, présente des risques et engage des responsabilités.

Avec l'ensemble des fonctionnaires, des militaires, des civils et des bénévoles mobilisés pour cette journée, je mettrai tout en œuvre pour qu'elle se passe sans incident majeur, dans le calme et le respect de chacun, et sans entrave à la circulation des secours aux personnes.

J'en appelle donc au civisme, au sens des responsabilités individuelles et collectives, à la bonne tenue, au calme et à la sérénité des manifestants.

Je recommande vivement de proscrire le transport d'armes ou de matières dangereuses, la consommation d'alcool, les prises inutiles de risques, et ce afin de ne mettre en danger aucune vie de nos concitoyens dans la Manche.


Jean-Marc SABATHÉ